

**CNU 14<sup>e</sup> Section**  
**Session 2008**

**CRITÈRES DE QUALIFICATION (MCF)**

On a retenu 5 critères pour la qualification aux fonctions de Maître de Conférences :

- 1) Adéquation de la formation, des travaux et des enseignements donnés dans la discipline. Il ne suffit pas de parler la langue de la discipline pour avoir les compétences requises dans l'exercice des fonctions de MCF. La formation initiale ou celle qui a été acquise par l'expérience professionnelle doit correspondre aux enseignements donnés dans la discipline.
- 2) Expérience professionnelle : le candidat doit démontrer qu'il a une expérience pédagogique.
- 3) Langues : le dossier doit permettre d'évaluer la maîtrise du français et de la langue des spécialités relevant de la 14<sup>e</sup> section.
- 4) Continuité de la recherche : le candidat doit montrer qu'il a poursuivi ses activités de recherche après la soutenance de la thèse.
- 5) Qualité de la recherche : l'évaluation scientifique du candidat porte sur l'ensemble du dossier. Elle tient compte du rapport de soutenance et de la qualité des travaux postérieurs. Ceux-ci ne seront pas des articles de vulgarisation ou des simples répétitions de la thèse. Des réserves dans un rapport de thèse peuvent être compensées par des travaux montrant que le candidat a su dépasser les insuffisances soulignées lors de la soutenance.